

Programme de la Formation
GESTION DE L'HUMIDITÉ
2 jours soit 14 heures de formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Module	Dates	Lieux
La gestion de l'humidité : les fondamentaux (niveau1)	jeudi 26 septembre 2019	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans
Gestion de l'humidité & rénovation thermique : Quelles solutions pour éviter les pathologies ? (niveau 2)	vendredi 27 septembre 2019	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

PUBLIC CIBLE

Acteurs de la construction/architectes

PRÉREQUIS

Notions de base en bâtiment

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Formation basée sur des expertises réalisées, exercices de mis en application, étude de cas pratique, QCM, vidéos

Le module 2 "Gestion de l'humidité et rénovation énergétique" est proposé par la F.A.C.

Il n'est pas possible de s'inscrire uniquement au second module car ce dernier exige les acquis du premier module (niveau 1)

Module
La gestion de l'humidité : les fondamentaux (niveau1)
1 jour soit 7 heures de formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Date(s) : jeudi 26 septembre 2019, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

1. Acquérir les bases de la problématique de la gestion de l'humidité dans les parois
2. Connaître les différentes sources d'humidité dans le bâtiment et les pathologies associée
3. Connaître le comportement de différents matériaux de construction vis à vis de la vapeur d'eau et de l'eau.
4. Comprendre les transferts d'humidité dans les parois des bâtiments

FORMATEUR(S)

COIFFEIER Jean-Christophe

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation basée sur des expertises réalisées, exercices de mise en application, étude de cas pratique, QCM, vidéos

PROGRAMME

- 1) Enjeux et contexte :
 - Pourquoi gérer l'humidité lors des opérations de rénovation ?
- 2) Quelles sont les différentes sources d'humidité dans le bâtiment
 - Connaître les sources internes et externes : infiltrations, remontées capillaires, condensation...
 - Illustrations concrètes à travers l'étude d'audits humidité réalisés (retours d'expérience)
- 3) Répertorier les différentes pathologies liées à l'humidité
 - Savoir identifier les pathologies et les conséquences de chaque source d'humidité : structure du bâti, qualité de l'air, performance thermique, esthétique...
- 4) Cas particulier sur les champignons lignivores
 - Différents types de champignons lignivores et conditions de développement
 - Risques particuliers liés à la rénovation énergétique des bâtiments
 - Répartition des chantiers lignivores en France
 - Que dit la réglementation (diagnostic Mèrulle, Loi Alur)
 - Qualifications des entreprises pour le traitement des champignons lignivores
- 5) Etanchéité à l'air des bâtiments
 - Pathologies associées
 - Rôle de la ventilation et les solutions dans la rénovation
6. Rappel des notions de base
 - Maîtriser les notions essentielles : point de rosée, humidité relative et spécifique, condensation de vapeur d'eau, coefficient de diffusion de la vapeur d'eau
 - Mécanisme de déplacement de la vapeur d'eau et de l'eau.
7. Comportement des matériaux de construction et des isolants à la vapeur d'eau et à l'eau
 - Comparaison des différents types de matériaux et isolants
 - Différence entre Pare vapeur, frein vapeur, membranes hygrovariables

Module

Gestion de l'humidité & rénovation thermique : Quelles solutions pour éviter les pathologies ? (niveau 2)

1 jour soit 7 heures de formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Date(s) : vendredi 27 septembre 2019, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00
Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Connaître les solutions pour prévenir les effets liés à la vapeur d'eau dans les parois
- Connaître et utiliser les outils simples permettant de repérer et d'évaluer les situations à risques liées aux transferts de vapeur d'eau lors des opérations de rénovation
- Mettre en oeuvre des solutions adaptées au type de paroi à rénover et au bâti ancien

FORMATEUR(S)

COIFFEIER Jean-Christophe

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation basée sur des expertises réalisées, exercices de mis en application, étude de cas pratique, QCM, vidéos

PROGRAMME

- 1) Influence du type d'isolation (ITE ou ITI) et de la nature de l'isolant sur le risque de condensation dans les parois.
 - Prédiction des risques de condensation dans les parois
 - Etude de cas : Méthode Glaser, U paroi
 - Présentation du logiciel WUFI
- 2) Spécificités du bâti ancien
 - Contexte réglementaire
 - Les différents mode constructifs
 - Les différentes familles de pierre naturelle et pathologies rencontrées
 - Points de vigilances à prendre en compte pour gérer efficacement l'humidité du bâti ancien.
- 3) Le diagnostic humidité
 - Méthodologie
 - Moyens de mesure
 - Analyses d'exemple d'expertises humidité
- 4) Description des différents procédés ou produits existants pour assécher les murs
 - Les hydrofuges de masse
 - La coupe mécanique
 - Les procédés d'électro-osmose passive active, phorèse
 - Les procédés électroniques et géomagnétiques
 - Le procédé Aéraulec

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire 44 Quai Saint Laurent 45000 Orléans
02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

FORMATION : GESTION DE L'HUMIDITÉ

Module	Dates	Lieux
La gestion de l'humidité : les fondamentaux (niveau 1)	jeudi 26 septembre 2019, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans
Gestion de l'humidité & rénovation thermique : Quelles solutions pour éviter les pathologies ? (niveau 2)	vendredi 27 septembre 2019, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

Durée : 2 jours soit 14 heures

Places limitées à : 12

Date de clôture des inscriptions : 05/08/2019
(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Téléphone :**

E-mail personnel : (E-mail personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)

Ancienneté dans l'entreprise : **Numéro de sécurité sociale :**

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non **Architecte DPLG :** Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Nom de l'organisme de prise en charge :

- ACTALIANS
- FAFIEC
- FIF PL
- Autre :

Demande de subrogation : Oui / Non

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Siret : **N° société d'architecture :** **Effectif dans l'organisme :**

Module 1 : La gestion de l'humidité : les fondamentaux (niveau1)		7h / 1 jour	
Module 2 : Gestion de l'humidité & rénovation thermique : Quelles solutions pour éviter les pathologies ? (niveau 2)		7h / 1 jour	
Coût pédagogique	Nouveaux inscrits module 1+2	500,00 € €
	Libereaux module 1+2	600,00 € €
	Salariés module 1+2	700,00 € €
		TOTAL €

MODE DE PAIEMENT

Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAISON DE L'ARCHITECTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

- 1 – Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner et les documents de synthèse.
 - 2 – Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de fin de formation est adressée au participant après la formation sous condition de l'émargement de la feuille de présence.
 - 3 – Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
 - 4 – Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (LRAR). Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire les frais annexes ne seront pas remboursés.
Les demandes de remplacement sont admises à tout moment.
En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité.
La MA Centre se réserve le droit de reporter
ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.